FEDERATION VAUDOISE DES SOCIETES D'APICULTURE

Fondée à Lausanne
le 6 décembre 1908

Section de Morges

Echandens

24 février 2024

Rucher Ecole Morges

Rapport 2023

Rémy 2024

Table des matières

1 ORDRE DU JOUR 2

1.1 PROCÈS-VERBAL 3
1.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA FVA 11

2 ACTIVITÉS 15

2.1 RAPPORT SUR LA VULGARISATION APICOLE VAUDOISE 15
2.2 RAPPORT DU RESPONSABLE DES MONITEURS-ÉLEVEURS 17
2.3 RAPPORT SUR LE CONTRÔLE DU MIEL 18
2.4 RAPPORT DU RESPONSABLE DES EXPOSITIONS FVA 19
2.5 RAPPORT DE L'INSPECTEUR CANTONAL DES RUCHERS – FRANCK CROZET 21
2.6 LISTE DE DISTRIBUTION DES ACARICIDES 2024 22
2.7 ENGAGEMENT DES SECTIONS 24

3 FINANCES 25

3.1 BILAN 25
3.2 COMPTES DE PERTES ET PROFITS 26
3.3 BUDGET 2024 27
3.4 RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES 28

4 ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION VAUDOISE DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE 29

4.1 COMPOSITION DU COMITÉ 29
4.2 PRÉSIDENTS DES SECTIONS 30
4.3 CAISSIERS DES SECTIONS 31
4.4 SECRÉTAIRES DES SECTIONS 32
4.5 CONTRÔLEURS DU MIEL 33
4.6 CONSEILLERS APICOLES 34
4.7 MONITEURS ÉLEVEURS / ASSOCIATION STATION VAUDOISE FÉCONDATION REINES 36
4.8 DÉLÉGUÉS FRELONS ASIATIQUE (VESPA VELUTINA) - DFA 38
4.9 MEMBRES HONORAIRES 39
4.10 CHRONOLOGIE DES PRÉSIDENTS, DU COMITÉ FVA ET DES DÉLÉGUÉS SAR 40

5 INSPECTORAT 44

5.1 INSPECTEURS DES RUCHERS 44

Fédération **V**audoise des sociétés d'**A**piculture

ASSEMBLEE DES DELEGUES

Samedi 24 février 2024

Salle des Uttins – Organisation par la section de Morges

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 25 février 2023
3. Rapport du président
4. Présentation des comptes
5. Rapport de la commission vérificatrice des comptes (Orbe et Pays d'Enhaut)
6. Approbation des comptes de l'exercice 2023
7. Rappel des sections vérificatrices des comptes de l'exercice 2024 (Pays d'Enhaut et Basse-Broye)
8. Budget 2024 et cotisations 2025
9. Rapport de la vulgarisation apicole
10. Rapport du responsable des moniteurs-éleveurs
11. Rapport du contrôleur du miel
12. Rapport de la responsable de la promotion et des expositions.
13. Election du comité et du président
14. Validation des derniers statuts à jour
15. Assemblée SAR – 2024 (23 mars 2024 – Valais)
16. Etat sanitaire du rucher vaudois par l'Inspecteur cantonal.
17. Messages des invités.
18. Assemblée des délégués FVA 2025, section de Moudon (22 février 2025)
19. Divers et propositions individuelles

1.1 Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

Il est 13h50 quand l'assemblée des délégués 2024 est ouverte par son président Quentin Voellinger.

Présences

Il accueille les représentants des sections, les membres honoraires, ainsi que nos invités.

M. Jérome de Benedictis - syndic de la Commune d'Epalinges

MM. Claude Baehler - président de l'association Prométerre, Frédéric Hofmann Chef de Section DGE, Pascal Hottinger – Directeur général DGAV, Giovanni Peduto – vétérinaire cantonal DGAV DAVI, Franck Crozet - inspecteur cantonal des ruchers, Benoît Droz - représentant vaudois à la SAR, Alain Jufer - responsable des moniteurs-éleveurs, Patrick Moreillon - contrôleur du miel FVA.

La présence de ces invités honore l'Assemblée des délégués de l'organe faîtier de l'apiculture vaudoise et le comité en est reconnaissant.

Sont excusés : M Boris Cuanoud - préfet du district de Morges

Mmes Aurélie Heinis - chargée de projet DGAV, Vanessa Ménétrier - Proconseil projet agriculture-pollinisateur, Najla Naceur - Cheffe de section DGE, Eliane Pinard-Baumgartner - Vaud Promotion, Florence Renggli – directrice de Vaud Promotion
MM. Jean-Michel Bolay - police phytosanitaire DGAV DAGRI, Frédéric Brand – directeur DGAV DAGRI, Jean-Daniel Charrière - responsable du centre de recherche Agroscope Liebefeld-Posieux; Jean Rosset - inspecteur cantonal des forêts, ainsi que M. René Pidoux, membre honoraire.

Environ 50 personnes sont présentes, délégués, membres honoraires et invités confondus.

27 délégués sont présents (sur 34 convoqués) et 4 membres du comité, la majorité absolue à 16 voix (hors présidence).16 sections sur 17 sont représentées, le quorum est atteint, l'assemblée peut donc délibérer.

Minute de silence

Plusieurs amis apiculteurs nous ont quittés cette dernière année :

Alexandre Bulla de la section de Moudon et Marcel Pochon de la section de la Menthue

En leur mémoire l'assemblée se lève et respecte une minute de silence.

Ordre du jour

Il a été remis dans les délais statutaires à chaque président de section. Il n'est pas mis en consultation.

Médaille Apimondia

La médaille d'or d'Apimondia, catégorie stand, est propriété de la FVA. Elle a récompensé le stand de la FVA lors de la grande réunion de Lausanne en 1995. Symboliquement cette médaille représente la grande famille des apiculteurs vaudois. Aujourd'hui elle personnifie la présence de tous et nous rappelle que nous sommes réunis pour le bien de chacun.

Elle a été confiée en 2023 à la section de Lausanne et est transmise à la section organisatrice lors de cette assemblée des délégués. La société de Morges en prendra grand soin jusqu'à la prochaine assemblée.

Mots des autorités

Monsieur Jérome de Benedictis, syndic de la commune d'Echandens, fait une présentation de sa commune située entre ville et campagne et de la salle des Uttins, magnifique salle villageoise. Que cet intervenant soit ici remercié pour sa présence.

Désignation des scrutateurs

2 déléguées sont désignés comme scrutateurs des votes, il s'agit de MM. François Schilliger et Jean Stocker.

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ne suscite aucune remarque et est accepté tel que présenté

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée 2023

Le PV de l'assemblée du 25 février 2023 qui s'est tenue à Epalinges figure dans le rapport annuel de la FVA et a été adressé aux invités et à tous les présidents des sections.

Il ne suscite aucune remarque. Le PV est accepté à l'unanimité.

Son auteur, Sylvain Uldry, secrétaire, est remercié pour la prise de note et la rédaction de cet important document.

3. Rapport du président

→ voir 1.2

Quentin Voellinger, président, fait un résumé des points importants relatifs au fonctionnement de notre fédération, il profite également de remercier les personnes qui y œuvrent. Il propose dans son rapport une synthèse complète de l'année 2023.

4. Présentation des comptes

→ voir 3.1 / 3.2

Didier Reymond, caissier, présente les comptes de la FVA.

Les comptes de la FVA laissent apparaître, pour l'exercice 2023, un bénéfice de Frs 3'162.30

Ces derniers sont expliqués en détail à l'aide d'un tableau présenté en annexe 3.1.

Pierre Yves Jotti, section de Nyon, demande si le miel vendu, l'est au prix d'achat ?

- *OUI, aucune marge n'est prise par la FVA, seul le transfert est assuré. Une réflexion sur ce point sera engagée par la promotion.*

Cette présentation ne suscite aucune autre question ou remarque.

5. Rapport de la commission vérificatrice des comptes

→ voir 3.4

Myriam Buchs de la section de Orbe, est rapportrice de la commission, composée également de Monsieur Alexandre Henchoz de la section du Pays d'Enhaut

Elle nous fait la lecture du rapport de la commission de vérification.

6. Approbation des comptes de l'exercice 2023

A la suite de la présentation des comptes et du rapport de la commission de vérification, l'approbation des comptes est soumise au vote.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Didier Reymond, caissier de la FVA est chaleureusement remercié pour son travail.

7 Rappel des sections vérificatrices des comptes 2024

Le délégué de la société du Pays d'Enhaut reste en charge, il sera accompagné l'année prochaine par un délégué de la société de la Basse-Broye.

8. Budget 2024 et cotisations 2025

→ voir 3.3

Le budget 2024 est également présenté par le caissier, Didier Reymond et celui-ci soulève deux questions.

Jean Paul Cochard, membre honoraire, demande quelle sera l'aide que la FVA pense avoir de l'Etat de Vaud ?

- *Quentin Voellinger, président, informe que la demande est en cours pour 2024. Pour l'instant il n'y a pas de réponse claire, toutefois, un estimatif de 100'000.00 Frs est annoncé au budget.*

Pierre-Yves Jotti, section de Nyon, demande si des dédommagements pour les délégués frelon asiatique (DFA) sont prévus ?

- *Quentin Voellinger, président, répond que les formations de 2023 ont été défrayées, ainsi que les déplacements de quelques DFA (km). La même base est reconduite pour 2024, il y a 25'000.00 Frs au budget.*

À la suite de ces questions, le budget 2024 présenté est soumis au vote et il est accepté à l'unanimité.

Le comité de la FVA propose l'augmentation du tarif de la cotisation de membre dès 2025 à 8.00 Frs soit une augmentation de 2.00 frs.

Cette augmentation est motivée par l'optique, exposée dans le budget 2024, du financement nécessaire pour l'externalisation de l'administratif.

Pierre-Yves Jotti, section de Nyon, demande quand est-ce que la FVA utilisera les réserves présentes ? Quelle est l'utilité d'augmenter les cotisations dans le cas de réserve importantes ?

- *Didier Reymond, caissier, répond que contrairement à ce qui est présumé le financement est assuré par les réserves, preuve en est la perte prévue au budget.*

Henri Geissbuehler, membre honoraire, rappelle que le montant actuel de la cotisation, soit 6 frs, date de 1995.

Le montant des cotisations augmenté à 8 frs dès 2025 est accepté à l'unanimité moins 2 abstentions.

9 Rapport de la vulgarisation apicole

→ voir 2.1

Quentin Voellinger fait une lecture de son rapport.

À la suite de ce compte rendu, aucune question n'est posée.

Des remerciements sont formulés à Quentin Voellinger et Sylvain Uldry, tous les deux co-responsables de la gestion du dicastère de la vulgarisation.

10. Rapport du responsable des moniteurs-éleveurs → voir 2.2

Alain Jufer fait une lecture de son rapport.

À la suite de ce compte rendu, aucune question n'est posée.

Le président de la FVA profite de l'occasion pour remercier et saluer le travail effectué par Alain en tant que responsable du groupement Vaudois des moniteurs éleveurs depuis 2001. Le travail des moniteurs éleveurs est également salué.

11. Rapport du contrôleur du miel → voir 2.3

Patrick Moreillon, contrôleur pour la FVA, nous fait part de son rapport et n'engendre aucune remarque ou question.

Il est remercié pour son travail.

12. Rapport de la responsable de la promotion et des expositions → voir 2.4

Amélie Héritier fait une lecture de son rapport.

Des remerciements sont formulés à Amélie Héritier, responsable du dicastère promotion.

13. Elections statutaires du comité et du président

• Cette année aucun membre n'arrive au terme d'un mandat de 3 ans. Tous les membres actuels se représentent à leurs propres réélections.

Ils sont réélus à l'unanimité et remerciés par de chaleureux applaudissements.

• Depuis l'assemblée de 2022, le comité n'est composé que de 4 membres. Malgré les appels et les recherches effectués, une place au sein du comité est toujours à repourvoir.

Aucune réponse ou proposition quant à une candidature qui permettrait de compléter les rangs du comité actuel n'est parvenue pour la date de cette assemblée.

Un nouvel appel est lancé auprès des délégués présents avec, à nouveau, comme seule réponse un silence…

Le comité prend acte de cette situation. Comme mentionné l'année dernière, le comité en place mettra tout en œuvre pour assurer le bon fonctionnement de la fédération avec 4/5ème de l'effectif.

Election du président

Quentin Voellinger est réélu au poste de président sous une salve d'applaudissements.

Composition du comité

Le comité est donc composé des 4 personnes suivantes :

Quentin Voellinger	Président
Didier Reymond	Caissier
Sylvain Uldry	Secrétaire
Amélie Héritier	Vice-présidente

Représentant FVA au comité SAR

Pour mémoire, Benoit Droz officie comme délégué FVA au sein de la SAR, conformément à l'application de l'article 17 des statuts de la SAR il doit être réélu lors de l'AG SAR de mars 2024. N'ayant pas émis le désir de se retirer, il propose de se représenter. Sa proposition fait l'unanimité, qu'il en soit ici vivement remercié.

14. Nominations statutaires

Il n'y a pas de nomination au titre de membre honoraire cette année 2024.

15. Validation des derniers statuts à jour

Il n'y a pas modification de statuts proposée.

Une validation de la version des statuts actuels, sans changement, est acceptée à unanimité.

16. Assemblée SAR – 2024

L'assemblée générale de la SAR sera organisée par la fédération Valaisanne et se tiendra le samedi 24 mars 2024 à Savièse.

Benoît Droz, délégué SAR pour la FVA, nous donne quelques informations sur le déroulement de l'assemblée.

Le principal point de l'ordre du jour sera lié aux problèmes financiers de la SAR. Dans les grandes lignes le compte d'exploitation présente un déficit de près de 100'000 Frs dû à une addition de différents éléments à caractère structurel et exceptionnel. La SAR met tout en œuvre pour trouver des solutions rationnelles afin d'endiguer la situation.

Le nouveau format de la revue apicole, dont le financement est également sujet à discussion, est rapidement présenté.

Myriam Buchs, section d'Orbe, demande quelle est l'origine de l'augmentation des coûts globaux annuels de la revue ?

- *Benoît Droz, délégué SAR, répond qu'une bonne partie des surcoûts sont liés à la poste(changement de format A4 > A5), plus il y aura d'abonnement en ligne moins il y a de coûts de distribution. Les frais de fonctionnement de la plateforme sont également importants.*

Aucune autre question ou remarque ne sont formulées

Pour mémoire, deux délégués de la fédération et 21 délégués des sections ont le droit de vote lors des débats. La FVA doit transmettre les inscriptions des délégués à la SAR.

L'assemblée 2025 sera organisée par la fédération genevoise. Pour l'instant le lieu et la date ne sont pas définis.

17. Etat sanitaire du rucher vaudois par l'Inspecteur cantonal

→ voir 2.5

Franck Crozet, inspecteur cantonal des ruchers, nous fait un rapide rappel de la situation des zones de séquestres liées à la présence de la loque.

Pour mémoire, cette année, toutes les commandes seront effectuées via la boutique web FVA avec paiement en ligne.

La liste et les dates de distribution des acaricides est transmise. → voir 2.6

18. Messages des invités

• Pr Daniel Cherix – Responsable de la Task Force frelons asiatiques VD

Le Pr Daniel Cherix fait un rapide historique de la lutte contre le frelon et fait un point de la situation pour 2023. Dans le canton de Vaud, ce sont 40 nids qui ont été détruits, soit 21 nids primaires et 19 nids secondaires. Pour la Suisse on a constaté la destruction de 216 nids dans 11 cantons (102 primaires / 114 secondaires).

Le responsable de la Task Force insiste sur les signalisations qui doivent être effectuées via le site www.frelonasitaique.ch. Il est nécessaire d'ouvrir l'œil !

Il revient également sur le piégeage printanier des reines fondatrices et informe qu'une étude est en cours à Genève (plus de 500 pièges de différents modèles) dans le but avoir des résultats cohérents dus à la relative densité de la présence de l'insecte dans cette zone.

Quentin Voellinger remercie le Pr Cherix pour ses paroles et son engagement dans la lutte contre le frelon asiatique.

• Frédéric Hofmann – Chef de section DGE

Frédéric Hofmann, donne quelques informations essentielles relative à l'organisation de la lutte contre le frelon asiatique et principalement qu'il s'agit d'une décision étatique et qu'en ce qui concerne la défense de la biodiversité c'est le rôle de la DGE.

Il rappelle également l'incidence positive de la question écrite (initiée par la FVA) auprès du Conseil d'Etat de la Députée Monique Ryf, elle a permis une prise de conscience plus grande de la problématique.

M. Hofmann explique également les actions en cours afin de mettre en place une feuille de route (qui reste à construire) pour la lutte avec entre autres la possibilité éventuelle de faire appel au plan ORCA.

Le message est passé que la DGE sera présente pour les apiculteurs.

Quentin Voellinger remercie Frédéric Hofmann pour ses paroles.

• Pascal Hottinger – Directeur général de la DGAV

Pascal Hottinger rappelle l'importance que revêt la lutte contre le frelon asiatique et assure de l'intérêt de la DGAV d'assurer une coordination avec la DGE.

Il rappelle également que la DGAV est active dans le cadre de la promotion des produits et dans le but de mieux organier cette mission, des assises de la promotion seront organisées.

Quentin Voellinger remercie Pascal Hottinger pour ses paroles.

• Claude Baehler – Président de Prométerre

Claude Baehler rappelle la bonne coopération existante avec le comité de la FVA.

Il fait un rapide historique du projet Agripol et de son évolution. Le projet arrive à son terme après 6 ans. Il a eu un impact positif sur le pratique agricole.

Le président de Prométerre fait un bref explicatif sur l'initiative sur la biodiversité qui sera soumise au vote le 22 septembre prochain et de l'incidence de cette dernière sur le monde agricole. Il désire rendre attentif les personnes présentes sur le défi que cela représente pour l'agriculture.

Quentin Voellinger remercie M. Baehler pour ses paroles.

• Giovanni Peduto – Vétérinaire cantonal – DGAV DAVI

Le vétérinaire cantonal rappelle également la bonne coopération existante avec le comité de la FVA et remercie la FVA pour les échanges réguliers d'idées constructives.

Il confirme que son service sera présent, comme à l'accoutumé, durant la formation des débutants afin d'aborder les aspects législatifs spécifiques à la DGAV.

Le Dr Giovanni Peduto revient sur l'accroissement des cas de loque en 2023 et se veut rassurant car il ne s'agit pas d'une spécificité vaudoise, l'augmentation est constatée au niveau national. Il est important d'insister sur la sensibilisation. Faire une annonce n'est pas une honte et il est préférable de faire appel à l'inspectorat rapidement dès la première suspicion même si elle s'avère négative. Le Dr Giovanni Peduto rappelle que les analyses de couvain sont assurées par l'institut Galli-Valerio à Lausanne. Il nous informe également que l'institut a été mis au défi d'assurer la détection d'autres maladies des abeilles. Dans ce cadre, la formation d'une collaboratrice sera assuré afin de mettre en place des méthodes d'analyse dès 2025.

Quentin Voellinger remercie le docteur Giovanni Peduto pour sa prise de parole et l'excellente collaboration qui existe entre la DGAV DAVI et le comité de la FVA.

• Aurélie Heinis – Chargée de projet DGAV

Madame Heinis est excusée mais nous a transmis le message suivant. Quentin Voellinger en fait la lecture :

Recensement :

Les données issues du recensement apicoles 2022/2023 ont été analysées ce début d'année. 1'442 apiculteurs sont enregistrés en 2023 dans le canton de Vaud et la perte hivernale observée durant l'hiver 2022/2023 est la plus basse observée depuis la mise en valeur des données (recensement 2018/2019) avec une valeur de 15.1%. Pour comparaison, les pertes hivernales au niveau suisse ont été estimées à 15.0% d'après l'enquête en ligne effectuée par la rédaction Schweizerische BienenZeitung en collaboration avec le centre de recherche apicole. Le rapport peut être transmis par la FVA et diffusé au membre des sociétés pour leur information. Une erreur persiste dans l'annonce des colonies à la sortie de l'hivernage. Il est nécessaire de rappeler aux apiculteurs que nous cherchons à obtenir l'information de perte hivernale et qu'il est donc important d'indiquer le nombre de colonies vivantes lors de la première visite à la sortie de l'hivernage et avant repeuplement. Les formulaires pour le recensement et la localisation des ruchers 2024 seront envoyés à la mi-mars**.**

Projet Agriculture et pollinisateurs :

Le projet qui visait à promouvoir et développer un ensemble de mesures agricoles favorables aux abeilles domestiques et sauvages a pris fin en décembre 2023 pour la partie agricole. L'axe de travail « augmentation de la disponibilité en ressources en nourriture » a rencontré un franc succès dans le canton de Vaud, notamment avec la mesure « semis de légumineuses fourragères sous couvert de la culture principale » pour laquelle plus de 1'400 ha ont été inscrits. La mesure phare reste la « Fauche sans éclateurs sur les prairies », avec près de 8'500 ha inscrits en 2023. Pour rappel, l'utilisation d'un éclateur (également appelé conditionneur) présente des avantages essentiels pour la qualité du fourrage, il menace cependant de nombreuses espèces, notamment les abeilles. L'étude sur les abeilles domestiques a permis de tirer de premiers constats, en particulier sur les mesures appliquées sur les prairies qui ont des effets positifs sur le développement estival des colonies ainsi que leur survie en hiver. Les années 2024 et 2025 permettront de maintenir le suivi scientifique et monitoring initiés en 2018 et de répondre aux questions posées lors de l'établissement du projet. Tous les résultats et conclusions obtenus sont disponibles sur le site de Prométerre www.prometerre.ch/abeilles.

En 2024, afin de maintenir la mise en contact d'agriculteurs désireux d'accueillir un rucher sur leur exploitation avec des apiculteurs cherchant un emplacement pour leurs colonies, l'inscription à la mesure « Mise à disposition et entretien d'un ou plusieurs emplacement(s) pour un rucher à l'année » a été maintenue, sans contribution. Les agriculteurs ont jusqu'à la fin avril pour proposer des emplacements et la liste sera ensuite transmise à la FVA pour distribution aux différentes sociétés.

Pour la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires, Aurélie Heinis

19. Assemblée des délégués 2025

La section de Moudon confirme l'organisation de la prochaine assemblée des délégués.

La date du **22 février 2025** est retenue. Le lieu sera confirmé ultérieurement.

20. Divers et propositions individuelles

• Il est rappelé qu'aucune organisation particulière quant au déplacement commun pour l'AG de la SAR ne sera mise en place, le comité mettant en avant un transport par le train.

• Aucune proposition n'a été formulée par les délégués.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est levée à 16h40.

Nous partageons ensuite le verre de l'amitié accompagné de quelques délices du terroir.

Un merci particulier à la section de Morges pour le chaleureux accueil et l'excellente organisation.

1.2 Rapport du président de la FVA

La saison apicole de l'année 2023 a débuté avec la bonne nouvelle des faibles pertes hivernales des colonies qui ont été de 15.1% dans le canton. Cela correspond au taux de mortalité observé le plus bas depuis 2018. Le printemps a été dominé par des précipitations abondantes et des températures fraîches. Par endroits, le butinage restreint de nos abeilles, dû à ces conditions météorologiques, s'est traduit par des rendements plus faibles dans l'arboriculture fruitière et une récolte de miel de printemps inférieure aux moyennes habituelles. Un peu plus d'un tiers des ruchers n'a pas eu de récolte de miel de printemps. Les conditions météorologiques devenues favorables en juin et juillet, le bilan de miel récolté s'est nettement amélioré avec la récolte d'été qui a été comparable à celle de 2022 avec 11,2 kg / ruche. En Suisse et pour 2023, la récolte de miel par colonie a été de 17,1 kg, donc inférieure à la moyenne globale de 20,4 kg d'une année standard.

En 2023, le comité de la FVA s'est réuni dix fois pour traiter des affaires courantes, dont deux fois avec l'équipe du service vétérinaire et une fois lors de la réception des produits acaricides. L'AD FVA en février a eu lieu à Epalinges et nous remercions la société d'Apiculture de Lausanne pour l'organisation de cette assemblée. L'AD SAR s'est déroulée le samedi 25 mars sur le site de Agrilogie Grange-Verney à Moudon et a été organisée par le comité de la FVA. Pour cette occasion, une conférence sur le frelon asiatique a été donnée par le Prof Daniel Cherix et des verres à vin avec logo de la FVA ont été imprimés. A l'Assemblée technique FVA qui a eu lieu fin septembre à Agrilogie Marcelin, à Morges, une mise à jour sur l'installation du frelon asiatique a été présentée par le Prof. Daniel Cherix. Un membre du comité a participé à l'AG ordinaire de Prométerre le 1er juin à Suchy. En 2023, un membre du comité a été présent à deux réunions du comité de pilotage Agri-Poll à Yverdon. Neuf réunions en visioconférence ont été organisées par la FVA pour traiter de la stratégie de la lutte contre le frelon asiatique. Ces réunions regroupaient deux membres du comité de la FVA, la Task Force Vaud pour le frelon asiatique ainsi qu'un apiculteur spécialisé et autorisé dans la destruction des nids. Deux membres du comité ont accueilli 17 apiculteurs « bio » venant de Bourgogne et de Franche-Comté pour une rencontre en vue d'un échange sur nos méthodes de traitement contre le varroa. Le comité a entrepris sa sortie annuelle de formation continue dans le canton de Neuchâtel. A cette occasion, nous avons rencontré plusieurs collègues apiculteurs de la région de Cernier (Evologia). Un échange sur la mise en place d'un rucher-école et son entretien ainsi que la visite du jardin de l'école du centre de formation professionnel en compagnie de Gilbert Dey et de Olivier Mooser ont été d'un grand intérêt. Un membre du comité a participé à la réunion annuelle des présidents des fédérations romandes organisée par la SAR. Un membre du comité a organisé le stand du Comptoir de Bulle et y a participé. Deux membres ont participé à l'un des stands de la Journée cantonale du Miel Vaudois. Un membre du comité a participé à deux assises ainsi qu'à deux séances de coaching pour ce qui concerne la promotion du miel dans le canton. Enfin, après l'organisation de la commande des produits acaricides pour les apiculteurs du canton, tous les membres du comité ont participé à au moins l'une des 13 distributions de ces produits.

Pour la formation de base en apiculture des 136 participants, les trois journées de cours théoriques en présentiel ont pu avoir lieu début 2023. En saison, les six demi-journées de cours pratiques dans les 12 groupes tenus par les conseillers apicoles ont eu lieu en présentiel et dans des conditions météo convenables. 58 certificats ont été délivrés en automne 2023 ainsi que 3 supplémentaires à des retardataires. Les outils informatiques en appui à cette formation ont été maintenus et mis à jour. La demi-journée d'information sur « le concept varroa » a pu être réalisée en présentiel et a réuni 81 participants (Grange-Verney, Moudon). Un invité spécial du SSA, Robert Lerch était sur place pour cette manifestation. La demi-journée d'information sur comment « Préserver la santé de l'apiculteur et celle de ses protégées» a eu lieu à Agrilogie Grange-Verney, Moudon (44 participants). Cette demi-journée a été un succès. Un cours sur l'élevage de reines pour les apiculteurs vaudois a été reconduit en 2023 (30 participants), mais il n'aura pas lieu en 2024.

Le cours sur la reconversion à l'apiculture biologique ainsi que la soirée de Conférence d'automne FVA ont été reportées, faute de moyens en personnel au sein du comité de la FVA. Trois demi-journées de cours ont été organisées pour la formation des délégués frelons asiatique (DFA). Pour plus de détails, voir les rapports d'élevage et de vulgarisation ci-après.

Cadres de la FVA en 2023 : la formation de nouveaux cadres en tant que moniteurs-éleveurs et conseillers apicoles 2023/2024 a débuté en automne 2023 et se terminera ce printemps. Cinq nouveaux moniteurs éleveurs et dix nouveaux conseillers apicoles sont attendus de pied ferme et en renfort dans ces deux spécialités dans lesquelles certains anciens cadres souhaitent progressivement lever le pied. Pour l'instant, les anciens conseillers apicoles et moniteurs-éleveurs restent disponibles pour assurer la transition douce. Il n'y a donc pas de cadre qui a cessé officiellement son activité à fin 2023.

Concernant notre site internet, Mme Patricia Paratte qui était la webmaster de notre site web a procédé en 2023 à la migration du site sur la plateforme WIX. Depuis, le comité a déjà commencé le rafraichissement du site web et un shop a été créé pour la commande des produits acaricides qui ne sera désormais possible qu'en ligne.

En 2024 et dans le canton de Vaud, 74 apiculteurs proposent du miel labellisé « apisuisse » et 142 apiculteurs du miel labellisé « Miel du Pays de Vaud ». 41 tonnes de miel ont été annoncées (contre 56 en 2022). Le canton de Vaud a 18 contrôleurs du miel du label « Miel du Pays de Vaud » dont 13 sont également contrôleurs d'exploitation SAR. Pour plus de détails, voir le rapport sur le contrôle du miel ci-après.

Les principales actions de promotion du miel vaudois se sont bien déroulées en 2023. Vaud Promotion, qui depuis le début 2021 s'occupe de promouvoir la nouvelle marque « VAUD certifié d'ici », a organisé la traditionnelle soirée de gala. Comme d'habitude, le comptoir de Bulle et la Journée cantonale du Miel Vaudois ont été les clous des manifestations de la promotion du miel vaudois. Pour plus de détails, voir le rapport sur la promotion ci-après.

La rencontre de janvier 2024 entre le comité et le service à la consommation et des affaires vétérinaires a permis comme d'habitude un échange très intéressant. En 2023, le canton comptait 1442 (+2,56%) apiculteurs, 1933 (+7,0%) ruchers recensés, abritant un total de 16'706 (-5,22%) ruches. Les pertes hivernales 22/23 se situent à 15,1% (meilleur résultat depuis 2018). En comparaison, les pertes hivernales au niveau suisse ont été de 15.0%. Merci à vous tous de continuer à favoriser et à inciter les voisins au traitement coordonné et dans les temps (respect des dates recommandées). Pour ce faire, et comme l'année passée, nous vous suggérons de créer un groupe Whatsapp (ou similaire) réunissant les apiculteurs de votre région. La FVA compte 1131 (-1,91%) membres actifs en 2023. La recrudescence des problèmes liés aux loques américaine et européenne est inquiétante en 2023. Il faut augmenter la formation dans ce domaine. Une circulaire sur le problème des loques a été diffusée par le comité de la FVA début 2024. Un article à ce sujet paraîtra dans le RSA de mars 2024. Je répète ici que depuis 5 ans, il est possible d'obtenir un numéro Acorda en vue d'adhérer à la plateforme qui vous donne la possibilité de remplir votre formulaire B2 online. Nous vous encourageons à faire le pas, vous trouvez les liens aux pages explicatives du canton sur la homepage du site web de la FVA.

En 2023, 376 commandes dont 114 au format papier (30%), ont été passées. Le taux des commandes au format papier a diminué pour la deuxième fois, soit de 4% (8% en 2022). Pour 2024, vous n'aurez désormais plus que la forme électronique pour effectuer votre commande, depuis la première page du site de la FVA en cliquant sur « ACARICIDES ». Ce lien est également fonctionnel sur smartphone.

Un travail particulier a été effectué dans la gestion de la lutte contre le frelon asiatique en collaboration avec la Task Force Vaud. Eh oui, cette fois-ci, cette espèce exotique envahissante est réellement parmi nous. Dans chaque section, nous avions déjà formé un ou deux apiculteurs comme « délégués frelon asiatique » (DFA) et nous avons rapidement renforcé le dispositif pour 2024 (Total de 59 DFA pour 2024). Ces personnes seront non seulement impliquées directement dans la lutte 2024, mais elles sont surtout à votre disposition pour faire la formation des apiculteurs dans vos sections. N'hésitez pas à les solliciter pour qu'elles viennent vous transmettre les dernières nouvelles lors de vos prochaines assemblées de printemps. L'objectif de la FVA en 2024 est de former absolument TOUS les apiculteurs du canton à cette lutte. En principe, la nouvelle stratégie de lutte 2024 et ses recommandations, qui sont actuellement en élaboration au sein du Cercle Exotique, devraient voir le jour à la mi-mars. Pour 2024, nous avons réorganisé la lutte de manière régionale (5 zones). Chaque zone comprend un « DFA responsable » ainsi que son « suppléant ». Il est prévu que les DFAs responsables reçoivent automatiquement les données concernant les annonces provenant de leur région. Le responsable DFA et son suppléant décident quelles informations sont transmises aux autres DFAs du groupement régional et donnent les directives pour la recherche des nids. Aujourd'hui, 3253 signalisations dont 1399 de frelons asiatiques ont été transmises sur le site www.frelonasitique.ch ! 21 nids primaires et 19 nids secondaires ont été détruits dans le canton de Vaud en 2023, donc un total de 40 nids. Dans le canton de Vaud et en 2023, les régions les plus touchées ont été le district de Nyon, la région de la Côte Vaudoise ainsi que le Nord Vaudois. Au niveau Suisse, un total de 219 nids a été détruit, dont 114 nids secondaires. Pour 2024 et sur territoire vaudois, les prévisions laissent croire à un total de 400 nids, à trouver d'abord, puis à détruire. Vous le savez toutes et tous, une fois durablement installée, cette espèce est capable d'exercer une forte pression sur les abeilles mellifères et les autres insectes locaux et pollinisateurs sauvages. Par effet de cascade, cela aura bien évidemment un impact certain sur l'agriculture par une diminution de la pollinisation, sur les récoltes dans l'arboriculture fruitière et la viticulture. Si cette espèce n'est pas contrôlée, elle pourrait également avoir une incidence sur la santé humaine en touchant de préférence toutes les personnes qui travaillent en milieu extérieur (buissons, arbres, forêts etc.) où le frelon asiatique construit ses nids. Les apiculteurs sont les premiers directement concernés par ce fléau et par conséquent les premiers au front et désormais très actifs dans cette lutte … alors je pose ici la question, combien de temps faudra-t-il encore pour que nous arrivions à convaincre tous les autres partenaires potentiels qui seront inévitablement touchés comme nous les apiculteurs par ce fléau. Mesdames, Messieurs, prenez vos responsabilités, le problème est d'actualité, maintenant et ici, dans l'urgence, il faut agir, rapidement et en mobilisant toutes les ressources possibles, nous n'avons plus le temps de tergiverser … les apiculteurs se sont mis au boulot, bénévolement et y consacrant énormément de temps, merci de venir en renfort, nous aurons besoin de vous, et vous de nous bien sûr !

Comme je vous en ai parlé l'année passée, un autre problème devient de plus en plus réel, celui de la relève. Difficile de trouver des personnes motivées pour faire du bénévolat dans les diverses sociétés et leur comité. Une solution est donc de regrouper les forces restantes. Pour ce faire, il est possible de fusionner deux sociétés ou de dissoudre une société et de voir ses membres réabsorbés par une société voisine. En 2023, après dissolution de leur société, les membres de la société de la Menthue ont été accueillis dans la société du Nord Vaudois (novembre 2023). Un projet de fusion est prévu en avril 2024 entre les sociétés du Jorat et de la Haute-Broye. Je salue bien évidemment ce genre de procédure, mieux vaut avoir une société vivante que deux sociétés où l'on se retrouve juste entre organisateurs pour la sortie annuelle !

Une dernière nouvelle concerne notre magasin matériel. Nous devons libérer des locaux sur le site de Agrilogie Marcelin ce printemps. Le nouveau local de stockage est désormais situé à Essertes. Le déménagement sera organisé prochainement.

Contrairement à mes rapports des années précédentes, vous avez sans doute remarqué que je n'ai pas encore formulé de remerciements. Il y en a tellement à faire que je vais les faire de manière groupée pour être sûr de n'oublier personne. Un grand MERCI à vous toutes et tous impliqués de près ou de loin dans toutes les activités qui touchent directement ou indirectement à l'apiculture et qui permettez la réalisation de tout ce qui est mentionné dans mon rapport ainsi que d'une vaste gamme d'autres activités qui y sont liées. Je suis très heureux que le comité ait dans le canton de Vaud des relations très saines et sympathiques avec tous ses interlocuteurs. Avoir la possibilité de se côtoyer pour trouver des solutions, parfois avec consensus mais toujours avec « bon sens » est une chance inouïe. Donc merci pour votre écoute et votre engagement. Un remerciement particulier va bien évidemment à mes ami.e.s du comité ainsi qu'à leur conjoint/conjointe, ces derniers qui endurent des moments parfois difficiles. Je vous remercie de votre attention.

Votre président : Quentin Voellinger

2 Activités

2.1 Rapport sur la vulgarisation apicole vaudoise

L'arrivée du frelon asiatique en Suisse est une nouvelle problématique qui est apparue dans le domaine de l'apiculture en 2022. La lutte a été renforcée en 2023 et 20 nouveaux « délégués frelon asiatique » (DFA) ont été formés en début d'année 2023 dans le but de mener cette lutte. Puis, 23 autres DFA ont été formés fin 2023 pour renforcer le dispositif pour 2024. Un total de 59 DFA sont donc prêts en 2024 pour 2faire l'intermédiaire entre la Task Force VD et les apiculteurs. En ce qui concerne les frais engendrés, on peut considérer que ces formations qui viennent s'ajouter aux formations habituelles sont couvertes par la participation financière de la FVA et de la SAR. Dans le canton de Vaud, ce sont surtout la FVA et la Task Force cantonale qui ont collaboré à la lutte et en particulier à la recherche et à la destruction des nids. Le SSA s'est assez rapidement retiré des séances « stratégies » organisées par la FVA en invoquant le fait qu'ils ne pouvaient pas être partout. Par suite de cela, aucune aide n'est parvenue du SSA pour la lutte dans le canton de Vaud. 40 nids, dont 21 primaires et 19 secondaires ont été détruits en 2023. Le nombre de nids attendus pour 2024 est estimé à 400. Pour 2024, des frais de formation liés à la formation dans le domaine de la lutte sont encore prévus dans le budget. En 2025, nous espérons que le 99% des apiculteurs seront formés au frelon asiatique et participerons ainsi à la lutte.

Cours de base en apiculture sur deux ans 2023/2024

En début d'année 2023, les trois journées de formation ont pu à nouveau être réalisées en présentiel sur le site d'Agrilogie Grange-Verney. Les cours pratiques au rucher ont pu se dérouler sans entraves majeures.

136 futurs apiculteurs répartis dans 12 groupes ont suivi la formation en 2023.

- **Volée 2022-2023** : 81 élèves de 2ème année ont suivi les formations. 10 personnes ont été exclues et 13 personnes n'ont pas atteint les minimas de participation aux cours et pourront rattraper les manques en 2024 (cours théoriques et cours sur le concept varroa) si elles veulent se voir attribuer le certificat de fin de formation.
- **Un total de 61 certificats a été attribué** : 58 certificats pour les personnes qui ont terminé le cursus ont été délivrés au terme des deux années de formation. 3 certificats ont été attribués aux personnes qui ont terminé le cursus 2021-2022 et qui ont dû effectuer un rattrapage. 1 personne de ce cursus est encore en attente, une deuxième a été exclue pour cause de non-réponse.
- **Classe 2023-2024** : 55 élèves de 1ère année ont participé aux cours. 2 personnes ne se sont pas réinscrites en 2ème année. Suite : 53 élèves de 1ère année passent en 2ème année en 2024.
- **Classe 2024-2025** : 63 élèves sont inscrites en 1ère année pour le nouveau cursus.
- **Cours débutants 2025** : (cursus 2025/2026), les inscriptions seront ouvertes sur le site de la FVA le mercredi 11 septembre 2024 (www.apiculture.ch) à 12h00. Dans le but de réduire les abandons en cours de formation, des soirées d'information obligatoires sont organisées pour les futurs inscrits où les différentes contraintes et obligations liées à la pratique de l'apiculture sont présentées.
- En 2023, la formation de 11 nouveaux conseillers apicoles à débuter pour rejoindre les 16 conseillers apicoles existants en 2024. Sur 27 conseillers apicoles, 20 seront actifs dans 15 groupes de cours pratiques. 7 conseillers apicoles se concentreront dans l'organisation de la vulgarisation ou seront de réserve pour lever un peu le pied.

Événements 2023 destinés aux apiculteurs du canton :

- **Deux demi-journées d'information :**

  - La demi-journée sur "le **concept varroa SSA**" nous a permis d'accueillir 81 participants qui ont pu participer en présentiel à Agrilogie Grange-Verney le samedi 24 juin 2023. Cette même demi-journée aura lieu cette année **samedi 22 juin 2024** à Agrilogie Grange-Verney, Moudon. Elle est obligatoire pour tous les participants aux cours de formation de base et est ouverte à tous les apiculteurs. Le but est de rafraichir les connaissances sur les moyens de lutte contre le varroa qui reste la cause principale du syndrome d'effondrement des colonies.

  - Une demi-journée sur le thème "**Préserver la santé de l'apiculteur et celle de ses protégées**" a eu lieu le 23 septembre sur le site de Agrilogie Grange-Verney, Moudon. 44 participants étaient présents. Elle a permis au travers de plusieurs postes pratiques de présenter toutes les différentes manières de l'équiper et de se protéger pour préserver la santé physique de l'apiculteur, mais également des abeilles. Le samedi **21 septembre 2024**, se tiendra la deuxième demi-journée d'information FVA. Le thème traité sera « Les maladies des abeilles et les ravageurs » et la demi-journée se déroulera à Agrilogie Grange-Verney à Moudon.

- **Reconversion vers l'apiculture biologique :**

Pour la troisième année consécutive, la journée de formation sur la reconversion vers l'apiculture biologique n'a pas eu lieu. Vu la faible réponse des apiculteurs à cette formation, elle sera maintenue, mais à intervalle plus long. La prochaine formation devrait être initiée en 2024, mais cela dépendra des forces restantes du comité de la FVA qui fonction maintenant depuis 2 ans à effectif réduit (4 personnes au lieu de 5). Le nouveau conseiller apicole Philippe Léger est reconverti à l'apiculture biologique et son cours de formation pratique entre dans cette catégorie.

- **Conférence annuelle :**

Faute de membres insuffisant au comité, la conférence d'automne ne s'est pas tenue en 2023. Cette année, la conférence d'automne FVA pourrait avoir lieu le **6 novembre 2024** à Agrilogie Marcelin, Morges si le frelon asiatique ne prend pas trop de place. Le thème et l'invité sont encore à définir.

- **Commande des acaricides :**

Les apiculteurs qui ont commandé en 2023 les produits acaricides par voie électronique ont profité d'un rabais supplémentaire accordé par la FVA allant jusqu'à 5%. Cette remise incitative vise à encourager le recours à une commande par un formulaire informatique qui facilite la gestion, la fiabilité et la facturation des commandes. 376 commandes ont été reçues et 114 ont été envoyées par la poste au format papier (30%). Cette année, les commandes se feront exclusivement sur le shop du site de la FVA et les produits seront payés à l'avance.

Les responsables de la vulgarisation : Quentin Voellinger

Sylvain Uldry

2.2 Rapport du responsable des moniteurs-éleveurs

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, Chers collègues apiculteurs

L'année a commencé comme 2022, chaude et sèche. Les récoltes de miel étaient donc dépendantes des aléas des précipitations régionales. Ces températures favorisent l'élevage des géniteurs et le fonctionnement des stations est idéal : Peu de pluie et pas de froid permettent des fécondations de qualité.

Le groupement n'a pas chômé : des difficultés lors de l'hivernage et beaucoup de malchance n'a pas permis d'utiliser la lignée 01P dévolue pour la station de l'Hongrin sur deux ans. Il a fallu remettre les élevages en route sur une nouvelle lignée, afin de garantir la saison 2024 et 2025.

De nouveaux supports pour ruchettes ont été achetés pour cette station. Le côté pratique du système a convaincu les éleveurs ayant fréquenté la station en 2022.

Si de tels supports ne sont pas prévus pour Vermeilley, c'est qu'il n'y a pas d'endroit pour les stocker sur place, et, comme elle se situe en altitude sur le massif du Jura, il y a au maximum 10cm de terre, puis plein de calcaire, rendant difficile, voire impossible de les planter, contrairement à l'Hongrin.

Vermeilley, justement, la lignée de la Grande-Enne ayant terminé ses deux années de service, une nouvelle souche à mâles a été attribuée par la commission d'élevage. Pour la station proprement dite, la CC95 fera une deuxième saison. Il s'agira donc d'élever une nouvelle série de souche à mâles pour 2025.

Notre fédération a offert 24 verres à vin par station, avec le logo de la FVA. Un grand merci, Madame , Messieurs pour ce geste très apprécié. On se demande comment on faisait avant.…

Au niveau élevage, en plus du travail de cours au sein des sections, certains moniteurs ont effectué des cours pour éleveurs débutants organisé par notre fédération selon un programme bien établi. Succès auprès des participants.

Cet hiver, 5 apiculteurs chevronnés se sont inscrits pour suivre le cours de formation. Ils seront intégrés au sein du groupement dès cette année. Leurs tâches seront attribuées en fonction de leur lieu de résidence.

Je vous rappelle que la Carnica a été choisie par le docteur Schneider, pour sa douceur, sa résistance à l'hivernage, et surtout, pour la douceur que ses mâles engendrent sur toutes leurs descendantes, quel que soit la race. En sélectionnant la Carnica nous travaillons pour la douceur des ruchers vaudois et romand.

Il me reste à remercier notre comité avec qui j'ai un grand plaisir à collaborer et me réjouir, mesdames messieurs, de vous retrouver dans l'une ou l'autre de nos stations.

Le responsable des moniteurs éleveurs : Alain Jufer

2.3 Rapport sur le contrôle du miel

Récapitulatifs des annonces :

Utilisateurs appellation label d'or

Annonces SAR:	74 apiculteurs dont 26 nouvelles check-lists
Annonces de miel :	142
Quantité de miel annoncée :	environ 13 tonnes
Labels distribués :	environ 15'000
Contrôles en laboratoire (Liebefeld) :	4 échantillons

Utilisateurs appellation Miel du Pays de Vaud

Annonces FVA :	142 apiculteurs dont 32 nouvelles check-lists
Annonces de miel :	288
Quantité de miel annoncée :	environ 28 tonnes
Labels distribués :	environ 54’000
Contrôles en laboratoire (Orif) :	210 échantillons

Pour le canton un total d'environ 41 tonnes de miel labellisé

En analysant ces chiffres et en les comparant à ceux de 2022, on remarquera que si le nombre d'annonces est relativement stable, le millésime 2023 a été plus modeste au niveau de la quantité de miel récoltée, un bon tiers de moins en général.

Je relèverai cependant que l'habitude est maintenant prise de faire l'analyse de son produit, qui je le rappelle est offerte pour les détenteurs du label vaudois. Plus de 200 miels différents présentés en analyse à l'Orif, c'est positif ! Et pourtant il n'y a aucune obligation de procéder à une analyse. Cela démontre que celui ou celle qui travaille selon les critères et conseils pour la labellisation, est convaincu de la qualité de son miel, et il a raison. Il n'a aucune crainte à avoir lors du passage en laboratoire et des résultats à venir. Et lors des ventes, comptoirs ou foires, c'est stimulant de proposer des miels labellisés de qualité à ses clients. Qu'attendez-vous pour le faire également ? Merci au comité FVA qui soutient cette option depuis de nombreuses années.

L'équipe des contrôleurs, contrôleuses du miel compte maintenant 16 personnes qui sont à votre disposition pour renseigner chacun et chacune sur le comment et le pourquoi du label. Cette équipe s'est réunie à plusieurs reprises durant l'année écoulée, à l'occasion de cours et manifestations et je les en remercie chaleureusement.

L'apiculture est en phase de changement, le consommateur recherche de plus en plus des miels de proximité et de qualité et les labels suisse et vaudois sont là pour y répondre. J'encourage donc les sections à en faire la promotion principalement auprès des nouveaux apiculteurs. Les contrôleurs sont à votre service pour tout expliquer.

Je vous remercie de votre attention et souhaite à tout le monde une excellente année apicole 2024..

Le contrôleur de la FVA : Patrick Moreillon

2.4 Rapport du responsable des expositions FVA

Monsieur le président, mesdames, messieurs, cher·ère·s collègues,

Je me fais un plaisir d'arborer une tenue verte, couleur de l'année pour nos reines. En raison de son lien évident avec la nature, cette couleur est souvent utilisée pour symboliser l'environnement et la durabilité. Elle est fréquemment utilisée dans des campagnes liées à la protection de la planète, avec notamment une abeille pour symboliser la fragilité et l'importance de la biodiversité.

Pour 2023, grâce à nos abeilles, à votre travail, à toutes les sociétés nous comptabilisons plus de 30 marchés villageois et 5 foires (plus de 4 jours) où le miel a été mis en avant grâce à vos stands. Je remercie sincèrement toutes les personnes impliquées dans la promotion du miel vaudois. Sous l'égide de la FVA, nous avons participé au salon « Goûts et Terroirs » à Bulle du 1 au 5 novembre 2023. Ce salon a attiré plus de 50'000 visiteurs. Je remercie chaleureusement les 10 personnes bénévoles qui ont travaillé durant ce 5 jours, nous permettant de vendre plus de 130kg de miel.

Nous avons pu organiser la Journée Cantonale du Miel le 9 novembre 2023 sur 6 sites à travers le canton. Je remercie toutes les sociétés et personnes qui ont œuvré pour que nous puissions avoir les sites de Nyon, Lausanne, Oron, Yverdon, Moudon et Vevey où nous avons vendu plus de 100kg de miel.

Il est primordial que chaque société annonce tous les évènements en lien avec la promotion (dégustation, vente tout public). Cela nous permet de consolider tous ces évènements au niveau cantonale et de faire une demande de soutien financier auprès de la direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) pour ces activités promotionnelles. En général le subside correspond à 30% du budget total. Ce subside est finalement divisé et redistribué à toutes les sociétés, au prorata de ce qui a été annoncé.

Pour information, voici le détail des répartitions de la subvention 2022 :

SECTION	DECOMPTE 2022	% ARRONDI	A REDISTRIBUER
Moudon	3 850.00 Frs	8 %	1 147.00 Frs
Nord Vaudois	10 872.00 Frs	22 %	3 238.00 Frs
Nyon	2 273.00 Frs	5 %	677.00 Frs
Orbe	6417.00 Frs	13 %	1 911.00 Frs
Cossonay	7 013.00 Frs	14%	2 089.00 Frs
Les Alpes	1939.00 Frs	4 %	577.00 Frs
Haute Broye	7 076.00 Frs	14 %	2 107.00 Frs
Lausanne	726.00 Frs	1 %	216.00 Frs
FVA	9 190.00 Frs	19 %	2 737.00 Frs
Total décompte 2022	**49 357.00 Frs**	**100 %**	**14'700.00 Frs**

Comme toutes les années, nous allons collecter des informations sur vos activités de promotions, afin de pouvoir rédiger une demande de soutien auprès du canton pour fin août.

Pour cette année 2024, nous devons rapporter les activités qui ont été faite l'année passée, soit 2023, ainsi que les activités que nous prévoyons faire l'année prochaine, soit 2025. J'enverrai un nouveau formulaire (fichier Excel) à toutes les sociétés, courant juin. Ce fichier devra être retourné avant mi-août 2023.

Nous remercions le canton pour son soutien financier pour les activités promotionnelles de la FVA et je tiens également à remercier toutes les sociétés qui m'envoient les informations demandées dans les délais.

Cette année 2024 si vous avez le label « Miel du Pays de Vaud » il est primordial d'utiliser notre dernière version avec « Vaud+ certifié d'ici ». Ce qui nous permet de pouvoir bénéficier d'un coup de publicité et de canaux de vente géré par Vaud Promotion. A noter que nous sommes en discussion avec le Label d'Or de la SAR pour une future collaboration.

Exceptionnellement cette année, nous allons organiser une exposition temporaire sur les abeilles d'avril à septembre 2024 au « Musée Romand de l'Agriculture » au moulin de Chiblins à Gingin. Le titre retenu pour cette exposition est « L'Apiculture au service de l'Agriculture ».

Notez déjà la date du **9 novembre 2024**. Nous comptons sur toutes les sections et voudrions cette année avoir un taux de participation record à cette journée cantonale. Le but serait d'avoir toutes les sections représentées, sur différents sites dans le canton, afin de pouvoir mettre en avant notre travail et celui de nos chères Avettes en proposant du miel de qualité à déguster et à la vente.

Nous allons également à nouveau participer au « Salon Suisse des Goûts et Terroirs » de Bulle, le rendez-vous est donné dans les halles d'Espace Gruyère **du mercredi 30 octobre au dimanche 3 novembre 2024.**

N'hésitez pas à me contacter si vous désirez participer à une ou l'autre de ces manifestations directement sur promotion@apiculture.ch.

Bonne saison apicole à toutes et tous.

La responsable de la promotion : Amélie Héritier

2.5 Rapport de l'inspecteur cantonal des ruchers – Franck Crozet

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers collègues apiculteurs, chers invités,

L'année 2023 aura été une année très particulière : de nombreux cas de loques européenne et américaine ont donné beaucoup de travail aux services vétérinaires Suisse.

Le canton de Vaud ne fut pas épargné. 17 cas ont été découvert dans notre canton. Actuellement, les communes suivantes sont encore sous séquestre :

District de Lavaux-Oron : Belmont S/Lausanne, Bourg en Lavaux, Forel, Lutry, Puidoux, Riex et Savigny.

District de la Riviera : Chardonne, Corseaux, Corsier sur Vevey, Jongny, Saint-Légier-La-Chiésaz, Vevey.

Je vous rappelle que dès que vous avez un doute sur l'état de votre couvain, appelez tout de suite votre inspecteur pour effectuer une analyse.

Concernant le programme de détection précoce Apinela, il s'est déroulé sans problèmes et aucun coléoptère n'a été trouvé. Il sera reconduit en 2024.

Prochainement, vous allez recevoir le formulaire B2 ainsi que la commande des acaricides. Les commandes se feront uniquement par le biais du site de la FVA. Les personnes qui ne peuvent le faire pourrons prendre contact avec le référent acaricide de leur section mentionné sur cette dernière. Aucune commande papier sera prise en compte.

La distribution des acaricides aura lieu de 19 à 20 Heures :

Lundi 17 juin	Gossens
Mardi 18 juin	Montricher et Poliez-le-Grand
Mercredi 19 juin	Constantine, Morges et Orbe
Lundi 24 juin	Aigle
Mardi 25 juin	Corsier-sur-Vevey, Moudon et Nyon
Mercredi 26 juin	Epalinges
Jeudi 27 juin	Ferlens
Vendredi 28 juin	Les Moulins

Comme chaque année, aucun déplacement d'abeilles ne peut avoir lieu avant les autorisations des inspecteurs du lieu de départ ainsi que d'arrivée.

Je vous remercie pour votre collaboration et vous souhaite à toutes et tous une bonne année apicole 2024.

Franck Crozet - Inspecteur cantonal des ruchers
Santé animale
Direction des affaires vétérinaires et de l'inspectorat (DAVI)
Département des finances et de l'agriculture (DFA)
Ch. de Marquisat 1 – 1025 St-Sulpice
Tél. 079 815 71 20
franck.crozet@vd.ch

2.6 Liste de distribution des acaricides 2024

Ci-dessous, une représentation de la liste de commande 2024 avec dates et lieux de distribution.

COMMANDE DES ACARICIDES 2024

Nouveau

	Formivar à 60% 1 litre	Diffuseur Nassen-Heider Pro (AF 60%)	Mèches diff NH Pro r.Dadant taille 2	Formivar à 70% 1 litre	Diffuseur FAM (AF 70%)	Eponges pour diffuseur FAM	FormicPro 10x 2 bandes	Oxuvar 5.7 275 gr	Varroxal 1 x 75 gr
Application :	Juillet - septembre							Décembre	
Colonies DB traitées :	~1.7	2	4	4	1	5	5	9 à 15	36
Prix :	**12.-**	**22.-**	**2.-**	**12.-**	**11.-**	**5.-**	**70.-**	**12.-**	**17.-**

Pour rappel, en accord avec la DGAV-DAVI, il a été décidé de façon officielle dès 2024 d'abandonner les commandes d'acaricide en format papier.

Toutes les commandes d'acaricides se font par la boutique en ligne du site de la FVA

Scannez le QR ou visitez le site www.apiculture.ch → menu "ACARICIDES"

et faites votre commande et votre paiement en ligne !

! Lors de votre première connexion, il sera necessaire de vous inscrire !

Dernier délai de commande : **24 avril 2024**

Si vous rencontrez des difficultés à réaliser cette commande en ligne,

Les Alpes	Héritier	Amélie	amelie.heritier@alpesapiculture.ch	079 240 82 51
Basse-Broye	Caso	Dominic	casodominic@gmail.com	079 890 76 77
Bière et environs	Stoll	Charles	charles-stoll@bluewin.ch	079 306 06 27
Chamossaire	Duarte Freire	Marcia	marcia.duartefreire@gmail.com	079 293 58 18
Cossonay	Stocker	Jean	jean.stocker@bluewin.ch	079 832 32 00
Côte-Vaudoise	Cantenys	Susy	susy@elmansouri.org	078 904 54 58
Gros-de-Vaud	Perrier	Alain	alain.perrier@bluewin.ch	079 453 97 50
Haute-Broye	Uldry	Sylvain	apistil@bluewin.ch	079 344 27 18
Jorat	Droz	Benoit	beu.droz@gmail.com	079 773 43 69
Lausanne	Rège	Myriam	caissier@apiculture-lausanne.ch	076 368 42 76
Lucens	Martins	Victor	victor.martins@bluewin.ch	077 446 26 28
Morges et environs	Amstein	Charles	charlesamstein@bluewin.ch	076 579 17 34
Moudon	Rey	Laure Emilie	laureemilie@gmail.com	078 684 80 28
Nord-Vaudois / Menthue	Bard	Virginie	virginie.bard@ik.me	078 628 39 39
Nyon	Schilliger	François	schilliger.f@gmail.com	079 374 85 32
Orbe	Beney	Stéphane	sbeney69@gmail.com	076 382 35 92
Pays-d'Enhaut	Andrey	François	afsj.andrey@bluewin.ch	079 366 91 52

1/2

Lieux de distributions et dates au verso %

COMMANDE DES ACARICIDES 2024

Nouveau

Lieux et dates de distribution, de 19h00 à 20h00		Votre correspondant
lundi 17 juin 2024	Gossens, chez Ruth Erismann, Rte de la Barbeyre 17	079 488 31 04 (RE)
mardi 18 juin 2024	Montricher, au Boulodrome	078 805 53 64 (CG)
mardi 18 juin 2024	Poliez-le-Grand, chez A. Perrier	078 936 37 27 (AL)
mercredi 19 juin 2024	Morges, rucher école	078 689 19 39 (CR)
mercredi 19 juin 2024	Orbe, Place de la Gare 9	079 344 27 18 (SU)
mercredi 19 juin 2024	Avenches, chez H. Geissbühler Constantine	079 890 76 77 (DC)
lundi 24 juin 2024	Aigle, école professionnelle	079 290 08 17 (QV)
mardi 25 juin 2024	Moudon, buffet de la gare	079 344 27 18 (SU)
mardi 25 juin 2024	Nyon, Eysin, parc Landi	079 374 85 32 (FS)
mardi 25 juin 2024	Corsier-sur-Vevey, parc Chaplin	079 240 82 51 (AH)
mercredi 26 juin 2024	Epalinges, rucher école La Picholette	079 815 71 20 (FC) 079 745 42 20 (DR)
jeudi 27 juin 2024	Ferlens, Chez A. Pasche Les Channes 32	078 690 98 10 (AP)
vendredi 28 juin 2024	Château D'Oex, Les Moulins, Croix d'Or	079 366 91 52 (FA)

ATTENTION !

Au vu du système de commande informatisé mis en place
il ne sera plus possible d'obtenir des quantités supplémentaires lors des livraisons.

2.7 Engagement des sections

SECTION ORGANISATRICE	Année		Sections vérificatrices des comptes
BIERE	2014	Bière	Jorat et Côte Vaudoise
CHAMOSSAIRE	2015	Bex	Côte Vaudoise et La Menthue
COSSONAY	2016	Lussery-Villars	La Menthue et Lausanne
NORD VAUDOIS	2017	Cronay	Lausanne et les Alpes
GROS-DE-VAUD	2018	Poliez-le-Grand	Les Alpes et Lucens
HAUTE-BROYE	2019	Ecoteaux	Lucens et Morges
LES ALPES	2020	Chardonne	Morges et Moudon
CÔTE VAUDOISE	2021	En ligne	Moudon et Nord Vaudois
JORAT	2022	Mézières	Nord Vaudois et Nyon
LAUSANNE	2023	Epalinges	Nyon et Orbe
LUCENS			
LA MENTHUE			
MORGES	2024	Echandens	Orbe et Pays- d'Enhaut
MOUDON	2025		Pays-d'Enhaut et Basse Broye
NYON	2026		Basse Broye et Bière
ORBE	2027		Bière et Chamossaire
PAYS-D'ENHAUT	2028		Chamossaire et Cossonay
BASSE-BROYE	2029		Cossonay et Gros-de-Vaud

3 Finances

3.1 Bilan

BILAN		ACTIFS
	31.12.2023	31.12.2022
Caisse	1 024.90	494.90
Postfinance	136 981.44	150 378.88
Raiffeisen	157 520.27	150 112.82
Raiffeisen Sociétaire	43 614.31	43 430.23
Raiffeisen Placement	23 281.95	23 295.25
BCV	239.12	140.00
Impôt anticipé à récupérer	39 716.31	11 380.00
Créances diverses	1 500.00	641.00
Stock acaricides	2 757.19	61.20
Stock autres	1.00	1.00
Part Raiffeisen	6.00	6.00
Mobilier et installations	406 642.49	379 941.28
T O T A L :	**406 642.49**	**379 941.28**

BILAN		PASSIFS
	31.12.2022	31.12.2021
Créanciers	96 513.51	72 974.60
Produits encaissés d'avance	16 000.00	16 000.00
Fonds anniversaire Fédération	3 638.00	3 638.00
Fonds anniversaire des sections	2 233.00	2 233.00
Fonds exposition et cours	40 900.00	40 900.00
Fonds Label	16 656.00	16 656.00
Fonds acaricides	124 178.33	124 178.33
Capital	26 258.81	26 258.81
Bénéfice/perte reportée	77 102.54	79 914.06
Bénéfice/ perte de l'exercice	3 162.30	-2 811.52
T O T A L :	**406 642.49**	**379 941.28**

Le président : Quentin Voellinger : Le caissier : Didier Reymond

3.2 Comptes de pertes et profits

PRODUITS	2023 Comptes	2022 Comptes
Ventes acaricides	43 007.00	34 326.00
Cotisations	6 786.00	6 918.00
Contrôle du miel	6 393.25	9 173.25
Vente de miel		12 009.70
Autre vente et location		1 755.00
Subventions	84 827.91	74 300.00
Ecolage cours débutants		32 655.00
Produits financiers sur avoirs en banque		8.48
Perte nette		2 811.52
T O T A L :	**187 719.66**	**162 979.05**

CHARGES	2023 Comptes	2022 Comptes
Frais généraux, administratif	5 623.64	4 967.46
Assemblée générale & SAR	3 706.73	450.00
Comité et vacation	2 268.65	1 483.80
Achat acaricides et frais	41 434.48	35 718.52
Achat de miel	12 009.70	2 610.00
Expositions et promotions	15 346.30	13 965.23
Vulgarisations et formation	102 253.66	98 376.42
Label	1 914.20	5 407.625
Bénéfice net	3 162.30	
T O T A L :	**187 719.66**	**162 979.05**

Le président : Quentin Voellinger : Le caissier : Didier Reymond

3.3 Budget 2024

PRODUITS	2024 Budget
Ventes acaricides	35 000.00
Cotisations	6 950.00
Contrôle du miel	6 000.00
Vente de miel	2 000.00
Autre vente et location	500.00
Subventions	80 000.00
Ecolage cours débutants	33 000.00
Perte nette	36 050.00
T O T A L :	**199 500.00**

CHARGES	2024 Budget
Frais généraux, administratif	7 000.00
Assemblée générale & SAR	500.00
Comité et vacation	2 000.00
Achat acaricides et frais	40 000.00
Achat de miel	2 000.00
Expositions et promotions	15 000.00
Vulgarisations et formation	100 000.00
Label	8 000.00
Dépenses extraordinaires FA	25 000.00
T O T A L :	**199 500.00**

Investissement	2024 Budget
Matériel de recherche de nids (investissement)	10 440.00
À amortir sur 5 ans	

Le président : Quentin Voellinger : Le caissier : Didier Reymond

3.4 Rapport de la commission de vérification des comptes

Rapport de la Commission de vérification des comptes 2023

Suivant le mandat confié par l'assemblée générale des délégués de la Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture (ci-après FVA), la Commission de vérification des comptes est composée de Madame Myriam Buchs de la Section d'Orbe et de Monsieur Alexandre Henchoz de la section du Pays d'Enhaut. Elle a procédé au contrôle des comptes de la FVA pour l'exercice 2023 au domicile du Caissier, M. Didier Reymond, à Cugy le 15 février 2024.

Comptes de la FVA :

La Commission a effectué un examen général du bilan, puis une série de contrôles ciblés parmi les pièces comptables présentées. Toutes nos vérifications ont permis de constater la parfaite exactitude des écritures. Le Caissier a répondu de manière précise à toutes nos questions.

Les pièces justificatives des avoirs bancaires ont également été contrôlées.

Les soldes de chaque compte sont certifiés exacts et correctement référencés.

L'exercice 2023 laisse apparaître un bénéfice de Frs 3'162.30.

Cugy, le 15 février 2024.
La Commission de vérification des comptes

Pour la section d'Orbe
Myriam Buchs

Pour la section du Pays d'Enhaut
Alexandre Henchoz

4 Organisation de la Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture

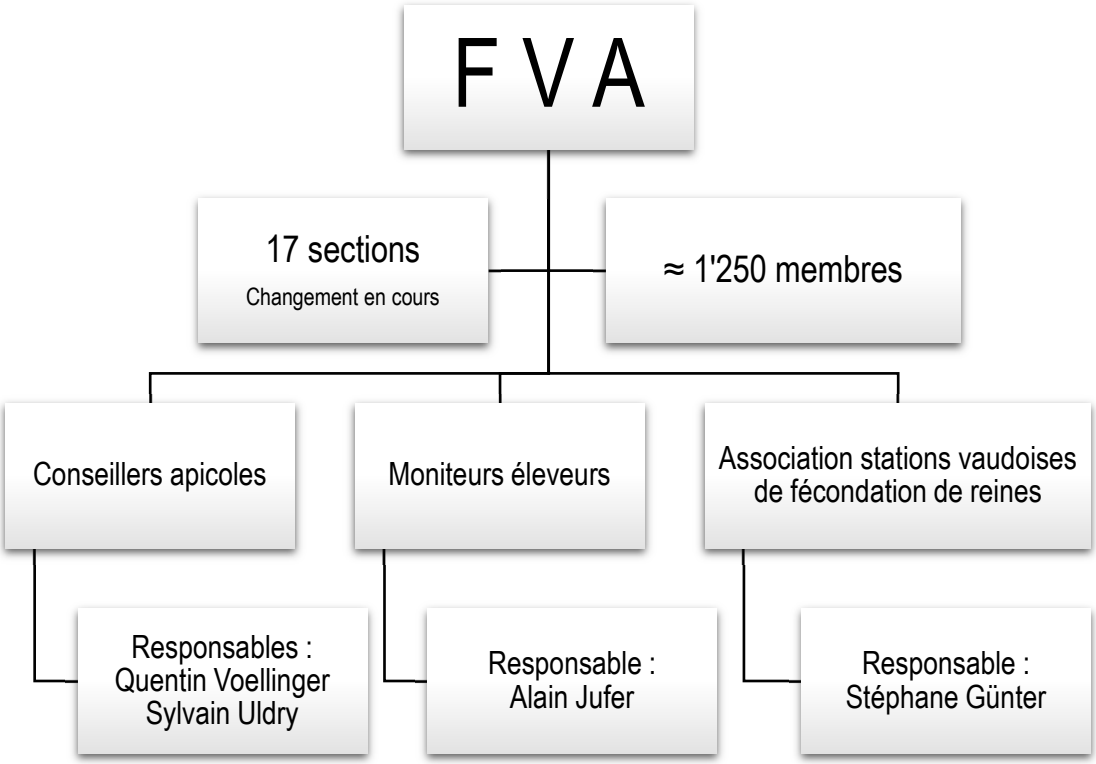

4.1 Composition du comité

Président Vulgarisation	**VOELLINGER** Quentin Chemin du Publoz 38a 1070 Puidoux	president[at]apiculture.ch vulgarisation[at]apiculture.ch	079 290 08 17
Caissier	**REYMOND** Didier Chemin du Crêt 3a 1053 Cugy	caissier[at]apiculture.ch	079 745 42 20
Secrétaire Vulgarisation	**ULDRY** Sylvain Champ Franc 1 1610 Vuibroye	secretaire[at]apiculture.ch vulgarisation[at]apiculture.ch	079 344 27 18
Promotion Expositions Vice-présidente	**HERITIER** Amélie Chemin des Emptoz 10 1807 Blonay	promotion[at]apiculture.ch	079 240 82 51

Pages 30 à 39 : les listes qui suivent dans le rapport original ne sont pas publiées sur le site internet de la Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture, cela pour éviter la reprise d'adresses email et de numéros de téléphone qui pourraient être destines à des envois publicitaires. Merci de vous adresser ä un membre du comité FVA en cas d'intérêt (point 5.1).

4.2 Président des sections
4.3 Caissiers des sections
4.4 Secrétaires de sections
4.5 Contrôleurs du miel
4.6 Conseillers apicoles
4.7 Moniteurs éleveurs
4.8 Délégués frelon asiatique
4.9 Membres honoraires

4.10 Chronologie des présidents de la FVA
Chronologie du comité de la FVA
Chronologie des délégués SAR
Chronologie des présidents de la FSSA - apisuisse

Présidents de la FVA

1908	-	1911	**FONTANNAZ**	Lucien	La Croix-sur-Lutry
1911	-	1913	**BORGEAUD**	Emile	Orny
1913	-	1916	**MAYOR**	Arnold	Novalles
1916	-	1919	**BORGEAUD**	Emile	Orny
1919	-	1921	**PORCHET**	Ami	Ropraz
1921	-	1924	**VALET**	Arthur	Morges
1924	-	1929	**PIOT**	John	Pally
1929	-	1941	**FRANKHAUSEN**	Edouard	Territet
1941	-	1948	**SOAVI**	Marcel	Gingins
1948	-	1954	**GONET**	Auguste	Vuarrengel
1954	-	1958	**THURLER**	Joseph	Pully
1958	-	1959	**MOTTIER**	Pierre-Philippe	Marcelin
1959	-	1968	**SUEUR**	Gustave	Corcelles-près-Concise
1968	-	1971	**FELIX**	Daniel	Apples
1971	-	1977	**LECHAIRE**	Marc	Lausanne
1977	-	1982	**STEIGER**	Robert	Savigny
1982	-	1987	**BOVY**	Fernand	Le Vaud
1987	-	1989	**STETTLER**	Jean-Pierre	Vufflens-la-Ville
1989	-	1994	**PIDOUX**	René	Forel-sur-Lucens
1994	-	1996	**DUBOIS**	Pierre	Bex
1996	-	2006	**TENTHOREY**	Jean-Michel	Dompierre
2006	-	2009	**ROSSIER**	Jean-Claude	Saint-Martin
2009	-	2016	**TROXLER**	Jakob	Le Vaud
2016	-	2019	**PASCHE**	André	Ferlens
2019	-		**VOELLINGER**	Quentin	Puidoux

Comité de la FVA

1908	-	1911	**BESUCHET**	Charles	Orbe
1908	-	1911	**DUBOUX**	Eugène	Grens
1911	-	1914	**BERGER**	Henri	Mont-sur-Rolle
1911	-	1919	**LAESSER**	Ernest	Chavannes-sur-Moudon
1914	-	1919	**BORGEAUD**	Emile	Orny
1915	-	1916	**AUBERSON**	C.	Saint-Cergue
1916	-	1918	**ZWAHLEN**	R.	Duillier
1916	-	1918	**DE SIEBENTHALER**	A.	Fontanney-sur-Aigle
1918	-	1918	**CLEMENT**	Numa	Yverdon
1918	-	1921	**PORCHET**	Ami	Ropraz

4.10 Chronologie des présidents de la FVA
Chronologie du comité de la FVA
Chronologie des délégués SAR
Chronologie des présidents de la FSSA - apisuisse

Comité de la FVA (suite)

1919 - 1922	**PECLARD**	Elie	Bex
1919 - 1924	**VALET**	Arthur	Morges
1921 - 1924	**MAGES**		Payerne
1922 - 1925	**COURVOISIER**	A.	Trélex
1924 - 1927	**GRANDCHAMP**	A.	Lausanne
1925 - 1911	**RACCOURSIER**	O.	Chavannes-sur-Moudon
1927 - 1913	**FRANKHAUSEN**	Edouard	Territet
1929 - 1916	**SAVARY**	Emile	Sédeilles
1929 - 1941	**DELUCHE**	Alfred	Gingins
1938 - 1940	**CHABANEL**	A.	Lausanne
1940 - 1943	**MICHAUD**	Alfred	La Sarraz
1941 - 1948	**SOAVI**	Marcel	Ginigins
1941 - 1947	**VUAGNIAUX**	Edouard	Chavornay
1943 - 1946	**NICOD**	Albert	Brenles
1946 - 1958	**THURLER**	Joseph	Pully
1947 - 1959	**MOTTIER**	Pierre-Philippe	Marcelin
1948 - 1954	**GONET**	Auguste	Vuarrengel
1954 - 1958	**GOLAY**	Georges	Cossonay
1958 - 1963	**BOVEY**	Robert	Romanel-sur-Lausanne
1958 - 1968	**SUEUR**	Gustave	Corcelles-près-Payerne
1959 - 1971	**FELIX**	Daniel	Apples
1963 - 1975	**BORGEAUD**	Paul	Echallens
1967 - 1977	**LECHAIRE**	Marc	Lausanne
1968 - 1969	**AUBERT**	Georges	Coppet
1969 - 1976	**PAROZ**	Adrien	Vevey
1971 - 1983	**GUILLET**	Jean-Pierre	Pully
1971 - 1982	**STEIGER**	Robert	Savigny
1975 - 1987	**BOVY**	Fernand	Le Vaud
1976 - 1988	**COCHARD**	Jean-Paul	Cronay
1977 - 1989	**STETTLER**	Jean-Pierre	Vufflens-la-Ville
1982 - 1994	**PIDOUX**	René	Forel-sur-Lucens
1983 - 1994	**BOO**	Charles	Flendruz
1987 - 1996	**DUBOIS**	Pierre	Bex
1988 - 1992	**VIRET**	François	Rossens
1989 - 1993	**POLO**	Patrick	Villeneuve
1992 - 2003	**ROETHLISBERGER**	Jean-Louis	Gland
1993 - 1999	**MAGNENAT**	Antoine	Poliez-le-Grand
1994 - 1997	**HEUSELMANN**	Reimar	Penthaz

4.10 Chronologie des présidents de la FVA
Chronologie du comité de la FVA
Chronologie des délégués SAR
Chronologie des présidents de la FSSA - apisuisse

Comité de la FVA (suite)

1994	-	2006	**TENTHOREY**	Jean-Michel	Dompierre
1996	-	2008	**CHERPILLOD**	Bernard	Lausanne
1997	-	2009	**ROSSIER**	Jean-Claude	Saint-Martin
1999	-	2011	**GEISSBUEHLER**	Henri	Constantine
2003	-	2015	**ERISMANN**	Ruth	Gossens
2006	-	2016	**TROXLER**	Jakob	Le Vaud
2008	-	2020	**GOLAY**	Christine	Echandens
2009	-	2019	**PASCHE**	André	Ferlens
2011	-	2017	**PANCHAUD**	Samuel	Poliez-le-Grand
2015	-	2018	**TSCHUY**	Marianne	Bienne
2016	-		**VOELLINGER**	Quentin	Puidoux
2017	-		**REYMOND**	Didier	Cugy
2018	-	2022	**LAURITZEN**	Alain	Mollie-Margot
2019	-		**ULDRY**	Sylvain	Vuibroye
2020	-		**HERITIER**	Amélie	Blonay

4.10 Chronologie des présidents de la FVA
Chronologie du comité de la FVA
Chronologie des délégués SAR
Chronologie des présidents de la FSSA - apisuisse

Délégués SAR

P = ont été présidents

1916 - 1948	**SCHUMACHER**	Ferdinand		Saint-Sulpice
1916 - 1945	**MAGNENAT**	Justin		Renens
1916 - 1946	**MAYOR**	Arnold	P	Novalles
1945 - 1960	**VALET**	Arthur		Morges
1946 - 1961	**SOAVI**	Marcel		Ginigins
1948 - 1962	**GONET**	Auguste	P	Vuarrengel
1960 - 1975	**BOVEY**	Robert	P	Romanel-sur-Lausanne
1961 - 1976	**MERMINOD**	Auguste		Payerne
1963 - 1971	**BASSIN**	Edmond		Marchissy
1971 - 1983	**PAROZ**	Adrien	P	Vevey
1976 - 1988	**LECHAIRE**	Marc		Lausanne
1983 - 1996	**COCHARD**	Jean-Paul		Cronay
1988 - 1992	**BOO**	Charles		Flendruz
1992 - 2003	**BOVY**	Fernand		Le Vaud
1996 - 2004	**ROETHLISBERGER**	Jean-Louis		Gland
2003 - 2005	**TENTHOREY**	Jean-Michel		Dompierre
2005 - 2006	**HAUSELMANN**	Reimar		Penthalaz
2006 - 2015	**ZAUGG**	Ulrich		Cottens
2015 - 2017	**GRANDJEAN**	Mélanie		Payerne
2018 -	**DROZ**	Benoît		Berne

Présidents de la Fédération Suisse des Sociétés d'Apiculture - apisuisse

1990 - 1996	**COCHARD**	Jean-Paul	Cronay
2009 - 2015	**TROXLER**	Jakob	Le Vaud

LISTE DES INSPECTEURS DES RUCHERS 2024

INSPECTEUR CANTONAL :

CROZET Franck - Chemin de la Combaz 12 - 1041 Poliez-le-Grand — **021 862 90 78** — **079 815 71 20**
franck.crozet@vd.ch

INSPECTEUR CANTONAL SUPPLEANT: — **079 420 78 73**

SCHMID Alain - Rue des Italiens 9B - 1308 La Chaux
alain.schmid@vd.ch

AIGLE

Responsable : **GUILLET Frédéric - Rue de Chotron 3 - 1845 Noville** — **021 968 11 55** — **079 505 92 44**

BROYE-VULLY

Responsable : **TENTHOREY Jean-Michel - Chemin de Cotey 5 - 1682 Dompierre** — **026 652 29 37** — **079 335 22 87**
jeanmicheltenthorey@icloud.com;

Contact téléphonique CASO Domenico - Route de Neuchâtel 28e - 1588 Cudrefin — **079 890 76 77**
casodominic@gmail.com

Communes : Avenches - Champtauroz - Chevroux - Corcelles près Payerne - Cudrefin - Curtilles - Dompierre - Faoug - Grandcour Henniez - Lovatens - Lucens - Missy - Payerne - Prevonloup -Trey - Treytorrens - Valbroye - Villars le Comte - Villarzel - Vully les Lacs

BROYE-SUD

Responsable: **PEGUIRON Steeve - Chemin du Clos-Derrey 16 - 1614 Granges (Veveyse)** — **079 905 64 01**
steeve.peguiron@gmail.com

TENTHOREY Jean-Michel - Chemin de Cotey 5 - 1682 Dompierre — **026 652 29 37** — **079 335 22 87**
jeanmicheltenthorey@icloud.com;

Communes : Bussy sur Moudon - Chavannes sur Moudon - Corcelles le Jorat - Hermenches - Moudon - Ropraz - Rossenges Syens - Vucherens - Vulliens

GROS-DE-VAUD

Responsable : **PERRIER Alain - Chemin de la Combaz 6 - 1041 Poliez-le-Grand** — **021 881 48 85** — **079 453 97 50**
alain.perrier@bluewin.ch

ROULIN Jean-Marc - Route d'Oulens 7 - 1376 Eclagnens — **021 882 15 56**

LAUSANNE ET OUEST-LAUSANNE

Responsable : **FÜLLEMANN Alain - Chemin de la Marionnaz 3 -1054 Morrens** — **079 449 37 87**
alain.fullemann@hotmail.ch

SENN David - En Lévremont 33 - 1143 Apples — **079 888 10 11**
david.senn@hotmail.com

LAVAUX-ORON

Responsable : **PASQUIER Bernard - Chemin du Jordils 8 - 1807 Blonay** — **079 216 18 11**
ins.pasquier@gmail.com

MORGES

Responsable : **GENIER Claudia - Chemin de Sus-Vellaz 13 - 1169 Yens** **079 598 09 06**
claudia.genier@bluewin.ch

SENN David - En Lévremont 33 - 1143 Apples **079 888 10 11**
david.senn@hotmail.com

NYON

Responsable : **TREBOUX Anne - Chemin du Sétif 13 - 1269 Bassins** **079 248 35 62**
anne.treboux@ik.me

KLINKENBERGH Dominique - Haut des Bossons Audry 10 - 1273 Arzier **022 366 33 91** **079 228 66 58**
d.klinkenbergh@bluewin.ch

RIVIERA

Responsable : **PEGUIRON Steeve - Chemin du Clos-Derrey 16 - 1614 Granges (Veveyse)** **079 905 64 01**
steeve.peguiron@gmail.com

Communes : Blonay - Chardonne - Corseaux - Corsier sur Vevey - Jongny - La Tour de Peilz - Montreux - Saint-Légier-la-Chiésaz
Vevey - Veytaux

PAYS D'ENHAUT

Responsable:

Communes : Château-d'Oex - Rossinière - Rougemont

JURA-NORD VAUDOIS

Jura-Nord Vaudois – 1 :

Responsable : **AJVAZI Nexhmedin - Route de Valeyres 16 - 1350 Orbe** **024 441 21 26** **079 355 16 79**
api-ajvazi@bluewin.ch

Communes : Croy - Juriens – La Praz – L'Abbaye – Le Chenit – Le Lieu – Premier – Romainmôtier-Envy – Vallorbe - Vaulion

Jura-Nord Vaudois – 2 :

Responsable : **AJVAZI Brahim - Route de Valeyres 2 D - 1350 Orbe** **079 755 44 86**
bajvazi@bluewin.ch

Communes : Agiez – Arnex-sur-Orbe – Ballaigues – Baulmes – Bavois – Bofflens – Bretonnières – Champvent (Essert, Villars)
Chavornay – Ependes - L'Abergement – Les Clées – Lignerolle – Mathod – Montcherand – Orbe - Rances - Sergey - Suchy
Valeyres-sous-Rances

Jura-Nord Vaudois – 3 :

Responsable : **MERMOD Willy - Chemin des Addreys 12 - 1450 Sainte-Croix** **079 446 67 09**
jw.mermod@bluewin.ch

Communes : Belmont-sur-Yverdon – Bioley-Magnoux – Bonvillars – Bullet – Chamblon – Champagne - Chavannes-le-Chêne
Chêne-Pâquier – Cheseaux-Noréaz – Concise – Corcelles-près-Concise – Cronay – Cuarny - Demoret – Donneloye (Prahins)
Fiez – Fontaines-sur-Grandson – Giez – Grandevent – Grandson – Mauborget – Molondin - Montagny-près-Yverdon - Mutruz
Novalles – Onnens – Orges – Orzens – Pomy – Provence – Rovray – Sainte-Croix - Suscevaz – Tévenon – Treycovagnes - Ursins
Valeyres-sous-Montagny – Valeyres-sous-Ursins - Villars-Epeney - Vugelles-la-Mothe – Vuiteboeuf – Yverdon-les-Bains (Gressy)
Yvonand

Sans réponse des inspecteurs susmentionnés et en cas d'urgence, veuillez appeler l'inspecteur cantonal.

Avec nos chaleureux remerciements à Remy Destraz, pour la page de titre

www.apiculture.ch

Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture
Vuibroye, décembre 2024 - a
Le secrétaire : Sylvain Uldry